

# Réaménagement et extension du parc d'attractions WALIBI

Ville de Wavre

AVIS

REUNION D'INFORMATION PREALABLE DU PUBLIC

Projet de catégorie B

(Projet soumis à étude d'incidences sur l'environnement, art. D.29-1, § 4, b) 1° et 6°)

## Réaménagement et extension du parc d'attractions WALIBI

IDENTITÉ DU DEMANDEUR : BELPARK SA, dont le siège social est situé Boulevard de l'Europe 100 à 1300 Wavre, inscrite à la BCE sous le n° 0439.050.308. Personne de contact : Bernard VERMEULEN, Avenue Marcel Thiry 79, b2, 1200 Bruxelles, T 02 777 06 30, Bernard.Vermeulen@atosborne.be

NATURE DU PROJET : Rénovation, réaménagement et extension du parc d'attractions Walibi visant notamment : la réorganisation du parc selon différentes thématiques, la rénovation, démolition et (re)construction de divers bâtiments (restaurants, caisses, kiosques, sanitaires, locaux techniques, points de vente « souvenir » ...), le réaménagement des abords, accès, cheminements et plans d'eau, la suppression d'attractions et d'activités (Music Express, Basketball, piste de karting, Games Western, ...), la création de nouvelles attractions (Thrill Ride, Twist&Splash, Parcours aventure, Mega Coaster, Kids Coaster, Hall Ali Baba, ...), le déplacement d'attractions (Squads Stunt Flight, ShunX Tour, ...), l'extension d'Aqualibi (nouveau toboggan et zone enfants), ainsi que le réaménagement des berges de cours d'eau et la construction de deux ponts au-dessus de la Dyle au niveau de la zone dite « Saint-Louis ».

LIEU D'IMPLANTATION : Boulevard de l'Europe 100 à 1300 WAVRE.

COMMUNES IMPACTÉES : OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE ET WAVRE ont été désignées comme communes susceptibles d'être impactées par le projet.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, la SA BELPARK invite quiconque désirant s'informer, émettre des remarques, observations ou autres suggestions, à participer à une réunion d'information préalable à la réalisation de l'étude d'incidences relative au projet décrit ci-dessus, qui aura lieu :

Le mercredi 20 septembre 2017 à 19h00 en la Salle Jules Collette située rue des Combattants, 16 à 1301 Bierges.

Cette réunion d'information a pour objectif :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;

- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en n'oubliant pas d'indiquer ses nom et adresse :

- soit en les adressant par écrit au Collège communal de la Ville de Wavre, Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre ;
- soit en les déposant au guichet du service Urbanisme, place des Carmes 8 (1er étage), 1300 Wavre,  
tél. 010/23 03 71, les jours ouvrables pendant les heures d'ouverture du service, soit les mardi, mercredi et vendredi matin de 9h00 à 12h00 ;
- soit en les envoyant par e-mail à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be)

Dans tous les cas, elle en adresse une copie au représentant du demandeur par email à [Bernard.Vermeulen@atosborne.be](mailto:Bernard.Vermeulen@atosborne.be) ou par courrier (avenue Marcel Thiry 79, b2, 1200 Bruxelles), lequel la communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences (CSD INGENIEURS CONSEILS).